



Live in color^{ASBL}

CITOYENNETÉ · HUMANITÉ · SOLIDARITÉ
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Rapport d'activité 2017



SOMMAIRE

1. CONTEXTE GÉNÉRAL	4
2. QUI EST LIVE IN COLOR (LIC) ?	8
3. NOTRE MISSION	12
4. NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX	16
5. NOTRE CHARTE DE VALEURS	20
6. NOTRE ÉQUIPE	24
7. NOS PARTENAIRES	28
8. NOS PROJETS	32
8.1 Introduction au parcours migratoire	34
8.2.1 Notre programme de parrainage citoyen/réfugié	37
8.2.2 À qui s'adresse notre programme de parrainage ?	38
8.2.3 Le parrainage MENA	39
8.2.4 En quoi notre programme améliore-t-il les conditions de vie de nos filleul(e)s ?	40
8.2.5 Quel est le rôle du parrain/marraine d'un réfugié (famille, adulte, mena) ?	41
8.2.6 Méthodologie & encadrement	42
8.2.7 Notre encadrement	43
8.2.8 Quels sont les résultats de notre projet de parrainage ?	44
9. SEMI-AUTONOMIE DES MENA & JENA	46
9.1 Le contexte	48
9.2 Les acteurs du projet & conditions	48
9.3 Les objectifs	49
9.4 Les domaines d'intervention du programme de semi-autonomie	50
9.5 Notre méthode et encadrement	51
10. LIC ACADEMY	54
11. OPÉRATEUR DU PARCOURS D'INTÉGRATION	58
12. INTERCULTURALITÉ & SENSIBILISATION À LA DIFFÉRENCE	62
13. CONCLUSIONS	68
13.1 Live in Color en chiffres	70
13.2 2017. Et demain ?	72





1 CONTEXTE GÉNÉRAL

-



FAMILLE, ENFANCE ET MIGRATIONS

*« L'enfance est sans doute la part la plus vraie,
la plus profonde de nous-mêmes, qui demande à être sauvée. »*

Chaque jour en Belgique, des milliers d'enfants, d'ici ou d'ailleurs, sont confrontés à l'injustice sociale, à la maltraitance ou vivent sous le seuil de pauvreté. Cela se passe chez nous, souvent dans l'indifférence ou le sentiment d'impuissance. Or, il paraît que l'enfance est

*« L'âge de la vie où tout est possible
et où l'on imagine qu'il suffira de changer son destin ».*

Ces trois dernières années, nous avons été particulièrement touché par la réalité des enfants en famille ou des MENA qui ont fui la guerre et les persécutions.

Comment rester insensible à la détresse humaine lorsqu'elle est à notre porte ? Ces familles réfugiées, ces enfants, ces mineurs non accompagnés ont fui la guerre, leur famille, leur patrie, à la recherche de sécurité et d'un avenir meilleur. Ces images, reflets des atrocités des combats et de l'injustice, défilent dans les médias et sont difficilement supportables pour beaucoup de citoyens.

Avec **Live in Color**, nous voulions donner à chacun la possibilité d'exprimer sa solidarité et son humanité avec pour objectifs de chercher à apporter un peu de couleurs..., miser sur l'éducation et changer quelques lignes d'un destin qui s'annonce toujours difficile et tumultueux. Apporter un peu de couleurs au quotidien de ces familles et enfants d'ici ou d'ailleurs qui n'ont pas tiré les meilleures cartes, avec pour objectif de miser sur : **l'éducation, l'intégration et la sensibilisation à la différence.**

Bâtir une société meilleure dans le « mieux vivre ensemble », la différence et la multiculturalité nous semble fondamental. Responsabiliser, sensibiliser les citoyens, leur permettre de se sentir utiles et créer des liens solides nous semble définitivement possible.

Miser sur l'intégration,

c'est prévenir plutôt que devoir guérir
une société malade et refermée sur
elle-même ;

c'est éloigner les peurs et les préjugés ;

c'est lutter contre le racisme et la
montée de l'extrême droite.

Parce que lorsque les êtres humains osent aller à la rencontre les uns des autres, lorsque les regards se croisent, s'approprient... il n'y a plus d'étrangers...

il y a juste des citoyens d'une seule et même ville qui vivent ensemble.







2. QUI EST LIVE IN COLOR?



UNE FEMME ENTREPRENEURE À L'INITIATIVE SOCIALE

Nadine Lino,

femme entrepreneure, à la tête d'une agence de communication depuis 15 ans, récemment élue citoyenne d'honneur de la Ville de Liège, crée en juin 2015 l'initiative citoyenne **Live in Color**.

Très vite, quelques entrepreneurs engagés et humanistes, mais aussi des citoyens issus de milieux sociaux, professionnels très variés et complémentaires, la rejoignent.

Ils décident tous ensemble de mettre leurs compétences et leur réseau au profit de l'association et d'une société meilleure.







3. NOTRE MISSION



L'ASSOCIATION A POUR BUT DE

■ ■ ■

- Promouvoir **l'éducation et l'intégration** sous toutes leurs formes (*sociales, scolaires, culturelles, professionnelles et linguistiques*) des enfants, des jeunes et des adultes, primo-arrivants ou simplement en difficulté.
- Promouvoir **l'élan citoyen, l'interculturalité et la cohésion sociale** par le biais de projets citoyens écoresponsables pour une société plus humaine, plus juste et qui prône « **le mieux vivre ensemble** ».









4 NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX



POURQUOI MISER SUR L'ÉDUCATION, L'INTÉGRATION, L'INTERCULTURALITÉ ET LA SENSIBILISATION À LA DIFFÉRENCE ?

L'éducation est l'art de former une personne en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité épanouie. Ce n'est pas uniquement miser sur la formation scolaire, mais également sur la citoyenneté, l'éveil culturel, l'activité sportive, l'expression de soi.

L'intégration est un cheminement initié par la personne immigrée et la société d'accueil qui va permettre à chacun de trouver sa place par le biais de diverses modalités telle que la participation à la vie sociale, culturelle, sportive et économique. Si l'on parle souvent d'intégration dans le contexte de l'immigration, cette notion est bien plus large encore. Il s'agit de trouver sa place dans la société dans son ensemble. On parle d'une interaction, qui par définition, ne peut que se voir facilitée et renforcée, s'il y a réciprocité et encouragement.

L'interculturalité et la sensibilisation à la différence, c'est œuvrer pour une société qui s'enrichit de la différence de l'autre plutôt que d'en avoir peur. C'est construire une société pour tous où la mixité n'effraie pas, où l'amalgame et les préjugés sont proscrits. L'esprit critique y est favorisé, la solidarité est de mise.

Nous sommes convaincus qu'en travaillant sur ces 3 axes, nous avons tous à y gagner. Nous plantons ensemble les graines d'un avenir meilleur pour ces familles et enfants en difficulté, mais favorisons également la cohésion sociale et le bien-être de chacun des membres de notre société dans son ensemble.

Le meilleur des parcours d'intégration est selon nous celui où le citoyen est FACILITATEUR et ACTEUR!







5. NOTRE CHARTE DE VALEURS



Live in Color est une initiative citoyenne apolitique qui jouit d'une liberté citoyenne précieuse et indispensable dans

LE RESPECT DES PRINCIPES SUIVANTS :

- Nous respectons les valeurs démocratiques, humanistes, de solidarité et de citoyenneté.
- Nous agissons dans le respect, l'écoute et la dignité de la personne humaine avec confiance et bienveillance.
- Nous visons l'autonomie et l'indépendance de chacun, loin de tout assistanat.
- Nous agissons sans recherche de profits et en toute transparence.
- Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir les valeurs de citoyenneté de la culture belge et la pratique d'une des 3 langues nationales dans le respect de la multiculturalité et des libertés individuelles.
- Nous refusons l'amalgame, les préjugés, les discours haineux, racistes et de rejet.
- Nous pensons que la mixité et les différences quelles qu'elles soient (*sociales, religieuses, physiques, ethniques...*) nous enrichissent tous.
- Nous œuvrons pour la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.
- Nous pensons que les droits de l'enfance doivent continuer à supplanter tout droit, y compris celui à l'asile.
- Nous sommes les ambassadeurs de toutes ces valeurs auprès de notre entourage.

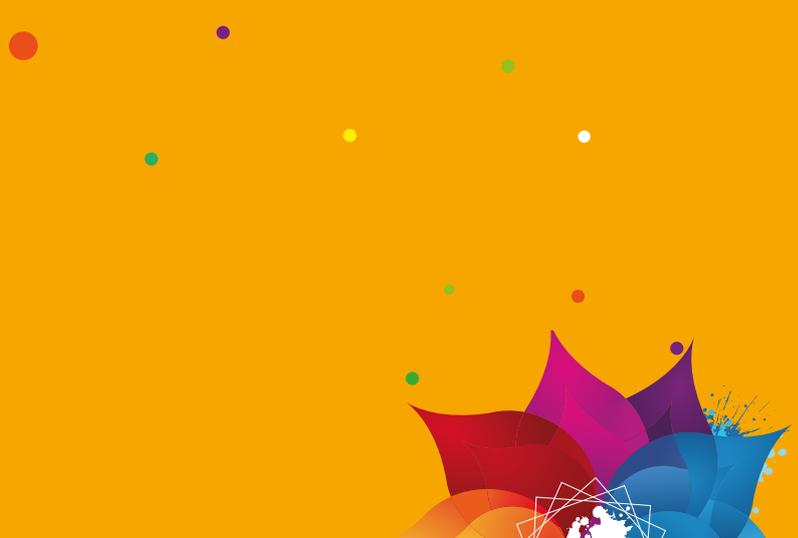








6 NOTRE ÉQUIPE



ENCADREMENT ET ORGANISATION INTERNE

Live in Color est caractérisée par un dynamisme entrepreneurial peu habituel dans le milieu associatif.

Nous bénéficions du soutien d'un réseau de nombreux professionnels dévoués et volontaires issus de tous milieux socioculturels et économiques.

Cela donne à nos actions une force de frappe inédite.

Le conseil d'administration

Le conseil veille à la bonne gestion générale et financière de l'association. Il valide les nouveaux projets et la stratégie globale. Il représente l'institution vis-à-vis des autorités et des autres institutions.

Fin 2017, il était composé de :

- **Nadine Lino**, fondatrice et présidente de LIC (*Anthropologue, cheffe d'entreprise*)
- **Gert Gilops**, trésorier de LIC (*Chef d'entreprise*)
- **Yves Bisinella**, secrétaire de LIC (*Avocat spécialisé en droits des affaires*)
- **Roland Bartholomé**, Administrateur LIC (*Directeur commercial et marketing*)
- **Estelle Berthe**, Administratrice LIC (*Avocate en droit des étrangers*)
- **Laurent Simon**, Administrateur LIC (*Chef d'entreprise*)
- **Anne-France Leloup**, représentante de l'A.G. (*Conseillère-projets dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle*)

L'Assemblée générale

C'est l'organe de délibération de l'association. Elle se compose de certains membres cotisants de l'association.

L'équipe de direction

Elle conçoit les différents projets, met en place les process permettant leur développement, supervise et contrôle l'exécution des missions, veille à la qualité générale de chaque projet. Elle est composée de :

- **Nadine Lino**, présidente et directrice générale de LIC (*Anthropologue, cheffe d'entreprise*)
- **Fabian Tasset**, responsable du programme de parrainage citoyen/réfugié (*Tuteur MENA, travailleur social indépendant*)

L'équipe éducative, psycho-sociale pluridisciplinaire

Elle est composée d'un professeur de FLE à temps partiel et de plusieurs autres à titre bénévole, d'une anthropologue agrégée de l'enseignement supérieur, d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'un tuteur MENA; pour la plupart volontaires au sein de l'association.

L'équipe observe et apporte un soutien aux jeunes et adultes réfugiés par une prise en charge en groupe ou individualisée. Elle organise des activités pédagogiques et ludiques. Elle travaille ponctuellement avec les familles et avec les acteurs sociaux extérieurs.

Elle participe à l'élaboration des projets d'un point de vue éducatif, social, pédagogique et psychologique. Le psychologue recueille les données psychologiques des jeunes, reçoit en entretien les bénéficiaires et réalise si nécessaire, un travail individuel : *observation, diagnostic, soutien à la réflexion et traitement thérapeutique adapté*. L'assistante sociale et les travailleurs sociaux accueillent et rencontrent les réfugiés ou demandeurs d'asile aux permanences organisées par LIC. Ils effectuent les différentes démarches sociales en coordination avec d'autres organismes extérieurs quand c'est nécessaire.

Les groupes de travail

Ils sont composés de volontaires actifs qui mettent leurs expériences professionnelles spécifiques, leur réseau et leurs compétences au service de l'association. Celle-ci bénéficie ainsi de l'expertise de volontaires qui veulent faire, chacun à leur mesure, acte de citoyenneté.

L'équipe administrative

Elle assure la gestion administrative, financière et matérielle. Elle veille également à faciliter la coordination et à la communication de tous les volontaires réunis au sein des groupes de travail.







7 NOS PARTENAIRES



Plusieurs partenaires nous soutiennent dans nos projets et

NOUS PERMETTENT D'AVANCER PAS À PAS.

Reconnaitances officielles

- « Opérateur du parcours d'intégration de la Région Wallonne » depuis juin 2017
(Cours de FLE, permanence sociale, citoyenneté, interculturalité).
- Reconnu par la Fondation Roi Baudouin en 2017 comme un des meilleurs projets citoyens d'intégration des réfugiés.
- Soutenu par le cabinet du Ministre fédéral de l'Intégration sociale, la Province de Liège et la Ville de Liège.
- Prix de « Citoyenne d'honneur de la Ville de Liège » attribué à Nadine Lino pour récompenser l'initiative citoyenne de **Live in Color**.
- Prix de « l'Association liégeoise de l'année », prix des journalistes.

Nos partenaires publics actuels

Le cabinet du Ministre fédéral de l'Intégration Sociale, La Ville de Liège, La Province de Liège, FGTB, Solidaris, La Région Wallonne, La Fondation Roi Baudouin.



Nos partenaires privés

Aéroport de Liège, 4 M group, Ceran, IB Graf, Aliénas, Karé Com, Lusicom, TSF BE, Gilops Group, Copywriters, Pc Call...



Nos collaborations ou partenariats avec le milieu associatif

Live in Color participe à des groupes de travail et plateforme et entretient également des relations suivies avec les instances compétentes afin de contribuer à une évolution positive du secteur : Fedasil, Service de la Tutelle et ses tuteurs, les Centres d'accueil de la Croix Rouge, le Ciré, Point d'appui, les plateformes du Cripel, les services agréés de l'aide à la jeunesse, les avocats en droits des étrangers, les plateformes cohésion sociale et hébergement de la Ville de Liège, Cripel, Duo for Job, Mentor Escal, Caritas, les différentes antennes CPAS de la Province.







8.

NOS
PROJETS



INTRODUCTION AU PARCOURS MIGRATOIRE

Le départ du migrant

Les conflits, les guerres civiles et l'insécurité permanente poussent aujourd'hui de plus en plus d'individus à fuir. De même, les catastrophes naturelles, l'évolution du climat ou le manque de perspectives professionnelles peuvent contraindre des milliers d'individus à s'exiler.

Ces dernières années, nous voyons de plus en plus de jeunes, souvent mineurs, entreprendre le voyage vers un pays plus sécurisant. Ils se retrouvent seuls, sans autorité parentale. Cet exil émane souvent de la volonté de leurs parents de leur offrir un avenir meilleur. Ceux-ci s'endettent pour envoyer leur aîné ou donner une chance unique à un de leurs enfants à qui on explique très peu où ils vont, comment et pourquoi.

Le voyage du pays d'origine jusqu'au pays de destination est un périple dangereux qui peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années. Pour les migrations africaines par exemple, on parle d'un voyage de 18 mois en moyenne avec des arrêts fréquents dans des pays tel que la Libye. Ils travailleront des mois pour réunir l'argent leur permettant de poursuivre leur chemin. Ils y seront souvent exploités et maltraités. Les routes migratoires sont d'une dangerosité extrême : barrières naturelles, déserts, passage en mer dans des canoés surpeuplés. Migrer vers l'Europe peut coûter jusqu'à 12 000 \$ par personne et enrichit un réseau de passeurs peu scrupuleux et inhumains.

Avec la fermeture progressive des frontières européennes, il est de plus en plus difficile de voyager. Les obstacles se multiplient et augmentent davantage encore les dangers. Il reste impossible pour l'instant de solliciter une demande d'asile depuis son pays d'origine. Les migrants s'aventurent alors dans un voyage vers l'inconnu, risquant d'être déboutés. Les murs et les frontières se resserrent, mais il est illusoire de

penser que l'on puisse empêcher le flux de migrants. Il sera toujours possible de trouver d'autres voies d'accès toujours plus dangereuses. Le voyage migratoire reste une expérience violente et traumatisante : violences physiques et sexuelles, menaces, chantages, sans parler de la traversée de la méditerranée, devenue un bien triste cimetière ces dernières années.

L'arrivée, l'accueil

Le migrant, seul ou en famille, stoppe souvent sa route dans un des pays européens sans trop savoir où il est et sans toujours choisir consciemment le pays où il va tenter sa chance.

Rappelons ici l'influence du règlement Dublin qui détermine les compétences en matière d'asile entre les divers pays. Il vise à « déterminer rapidement l'État membre responsable pour une demande d'asile ». Habituellement, il s'agira de l'État par lequel le demandeur d'asile a fait son entrée dans l'Union européenne, souvent la Grèce ou l'Italie, et prévoit et prévoit le renvoi du demandeur d'asile vers cet État membre, souvent dépassé par les événements.

Pour bénéficier d'une structure d'accueil, le migrant doit d'abord se déclarer à l'Office des Étrangers et introduire légalement sa demande d'asile. C'est ensuite Fedasil (*Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile*) qui aura pour obligation de lui trouver un hébergement dans un centre Fedasil ou partenaire (*Croix-Rouge, Samu Social, certains CPAS...*). Il sera nourri et bénéficiera d'une assistance médicale et sociale ainsi que d'un soutien psychologique. Il recevra 7 € d'argent de poche par semaine. Le demandeur d'asile est libre de refuser de se rendre dans un centre, s'il a de la famille sur le territoire par exemple, il n'aura alors plus droit qu'à l'aide médicale d'urgence.



La procédure :

La demande à l'Office des étrangers :

C'est à l'Office des Étrangers (OE) que le migrant devra enregistrer sa demande d'asile. Ses empreintes digitales seront prélevées et ses premières déclarations recueillies via un questionnaire. Cette déclaration, signée par le demandeur d'asile, sera transmise au CGRA (*administration fédérale indépendante, qui est l'instance d'asile centrale en Belgique*) avec l'ensemble du dossier. L'Office restera également compétent pour définir la langue dans laquelle la procédure d'asile sera traitée (FR/NL). L'OE fera également passer un test de détection de la tuberculose aux primo-arrivants (*radiographie des poumons*).

L'examen de la demande :

Après avoir introduit la demande d'asile à l'office des étrangers, dans un délai de 1 à 3 semaines, un officier procédera à la première interview (au moyen d'un questionnaire type du CGRA) sur l'identité, l'origine, les motifs qui l'ont conduit à introduire une demande d'asile, les possibilités de retour dans le pays qu'il a fui. Pour les MENA, il faut ajouter à ce délai le délai de désignation du tuteur par le service des tutelles.

Le dossier est ensuite transféré au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). À partir de ce moment, le CGRA sera donc la seule instance dotée d'une véritable compétence d'examen du dossier. Quelques mois plus tard, un officier de protection du CGRA procédera à une deuxième interview, souvent longue de plusieurs heures et extrêmement approfondie et circonstanciée. Il vérifiera les propos et examinera si le demandeur d'asile peut être reconnu comme réfugié au sens de la Convention de Genève. C'est donc au demandeur d'asile d'apporter les preuves des dangers encourus et d'en convaincre l'agent. Une liste des pays et villes insécures est également établie régulièrement par le Ministère des Affaires Étrangères.

Il est important de rappeler ici la signature de la Convention de Genève, adoptée le 28 juillet 1951 par une conférence de plénipotentiaires sur le statut des réfugiés et des apatrides convoquée par l'Organisation des Nations unies.

« La Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, dite Convention de Genève, définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes. »

Article premier — A. Aux fins de la présente Convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne : (...) 2) Qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

La décision favorable du CGRA ou le « positif » :

Le CGRA aura donc la compétence de reconnaître ou de refuser la qualité de réfugié, d'octroyer ou refuser le statut de protection subsidiaire.

Si, conformément aux principes de la convention de Genève, le risque est reconnu, le migrant recevra un statut de réfugié. Son titre de séjour sera valable pour une durée de 5 ans renouvelable avec interdiction pour le réfugié de retourner dans le pays ou de se rendre à l'ambassade dont il est originaire.

Si le demandeur ne peut bénéficier du statut de réfugié, le CGRA examinera si le candidat remplit les conditions pour pouvoir bénéficier de la protection subsidiaire, c'est-à-dire un titre de séjour d'un an. Il est renouvelable 2X2 ans après examen de la



situation du pays d'origine. Ici, il sera autorisé à se rendre dans son ambassade pour y demander un passeport par exemple.

Le CGRA n'a pas plus d'obligation de délai de réponse que de délai de convocation à la deuxième interview. Il est donc possible que la procédure dure plusieurs mois voire plusieurs années, avec plusieurs nouvelles convocations possibles du demandeur d'asile pour compléter les informations récoltées lors des interviews.

Le refus d'octroyer l'asile ou le « négatif » :

Cette décision négative pourra uniquement être contestée via un recours en annulation devant le Conseil du Contentieux des Étrangers (CEE) qui vérifiera la légalité de la décision prise par le CGRA. Il s'agit d'une procédure écrite à introduire par un avocat dans un délai d'un mois. Le CCE vérifiera le travail du CGRA et si ses décisions sont bien conformes à la loi. Le CCE peut alors renvoyer le dossier au CGRA pour une révision de la demande ou il peut revenir sur la décision du CGRA et octroyer une décision favorable.

En revanche, si le CCE estime que la décision est conforme et qu'il n'y a eu aucun manquement durant la procédure, la seule manière d'introduire un dernier recours devra se faire via le Conseil d'État.

Si le refus d'asile est confirmé, le migrant recevra un ordre de quitter le territoire. S'il ne quitte pas effectivement le territoire, il sera sans-papier et vivra donc illégalement. Suite à un simple contrôle policier, il pourra être envoyé dans un centre fermé en attente de son retour forcé au pays d'origine.

L'installation dans la société d'accueil :

Après l'octroi du statut de réfugié, le demandeur d'asile doit quitter le centre et est transféré dans une ILA (*Initiative Locale d'Accueil ou logement social*) suite au plan de répartition imposé aux communes en 2016.

Il pourra y rester 2 mois maximum, le temps de remplir les premières formalités administratives liées à son statut et de trouver un logement ailleurs.

Le réfugié introduit une demande au CPAS en vue de recevoir un éventuel revenu d'intégration :

- pour les isolés (*personnes vivant seules*) : 892,70 €/mois
- pour les personnes cohabitantes : 595,13 €/mois pour chacune des personnes
- pour les personnes « isolées » avec enfant(s) ou personne(s) à charge : 1190,27 €/mois

Dans certaines communes, une aide à la caution ou une prime à l'installation peut être octroyée.

Tous les CPAS ont leur propre mode de fonctionnement et ne fournissent pas les mêmes avantages.

Un contrat PIIS (*Plan Individuel d'Intégration Sociale*) sera également établi avec le CPAS et établira les obligations du réfugié.

8.2.1

NOTRE PROGRAMME DE PARRAINAGE CITOYEN/RÉFUGIÉ

Avec la mise en œuvre du parcours d'intégration, le parrainage citoyens/réfugiés est l'activité centrale de LIC. Il s'agit d'un programme efficace et complémentaire visant l'accompagnement des réfugiés par un citoyen/une famille volontaire tout au long du cheminement d'intégration dans la société.

Le parrainage vise à faciliter l'intégration des réfugiés reconnus, étape primordiale pour bâtir une société meilleure, qui n'a pas peur de la différence et qui prône le « mieux vivre ensemble ».

Parrainer, c'est accompagner et soutenir, bâtir des ponts, créer du lien. C'est donner un peu de son temps et de son amitié. Loin de toute démarche d'assistantat, c'est d'abord et surtout une belle expérience humaine.

Live in Color est, bien entendu, aux côtés des parrains/marraines et des filleuls dans cette riche aventure.

Afin que les parrains/marraines puissent échanger et partager sur les expériences de parrainage, nous organisons désormais des espaces de discussion qui leur sont exclusivement réservés. Ces rencontres sont animées par un psychologue qui apporte son éclairage sur l'adolescence, le choc culturel ou les spécificités liées aux migrations par exemple.

Live in Color souhaite donner à chacun la possibilité d'exprimer sa solidarité et son humanité et devenir un « facilitateur » d'intégration et du mieux vivre ensemble. Le parrainage vise à créer des liens d'amitié, familiariser avec nos coutumes et valeurs, apporter un peu de joie de vivre. Il s'agit non pas d'assister, mais d'accompagner son filleul(e) MENA (mineur étranger non accompagné, famille réfugiée ou personne isolée) dans son installation et dans le cheminement d'intégration dans la société d'accueil. Aucun investissement financier n'est demandé, simplement de l'humanité, un peu de temps et de l'attention à accorder minimum 3X par mois.

Live in Color offre un suivi professionnel aux parrains/marraines et aux réfugiés également grâce à des volontaires qualifiés dans les

matières traitées et à un soutien collectif du réseau citoyen en place.

Types d'aides apportées : logement, installation, permanence sociale et juridique, français & citoyenneté, soutien à l'enfance, orientation scolaire, insertion socio-professionnelle (*emploi, formation, stages...*), suivi psychologique, activités culturelles mixtes.

Il s'agit de favoriser un parcours d'intégration où le citoyen a sa place et où il peut jouer un rôle d'acteur dans le but d'une société meilleure pour tous. L'intégration est en effet un double mouvement : *les réfugiés entreprennent des démarches d'ouverture et d'adaptation et les citoyens accueillent et offrent une place aux nouveaux arrivants.*

Notre programme de parrainage citoyen/réfugié s'avère plus qu'indispensable tant pour le réfugié que pour le citoyen à qui l'on offre la possibilité de se rendre utile et proactif pour un mieux vivre ensemble.

Le parrainage, c'est...

exprimer une citoyenneté solidaire	vivre une expérience multiculturelle & familiale	miser sur le mieux vivre ensemble
favoriser l'apprentissage du français	familiariser l'autre à nos valeurs culturelles	accompagner, écouter et soutenir

Le parrainage, ce n'est pas...

de l'assistantat	un donner pour un rendu (contrepartie)	un soutien financier
------------------	--	-------------------------

À QUI S'ADRESSE NOTRE PROGRAMME DE PARRAINAGE ?

Le parrainage LIC s'adresse aux personnes suivantes :

1. Les MENA (- de 18 ans) :

En procédure d'asile, avec titre de séjour (*statut de réfugié ou protection subsidiaire*) ou pas, vivant en centre d'accueil, en ILA ou en habitation privée. Pour être parrainé, leur projet de vie doit s'inscrire en habitation privée en Province de Liège, ce qui nous permet d'assurer un suivi de qualité. Les droits de l'enfance priment sur le droit à l'asile, c'est pourquoi nous acceptons ici les mineurs en cours de procédure d'asile.

2. Les enfants en famille:

Qu'ils soient en procédure d'asile, avec titre de séjour ou pas, vivant en centre d'accueil, en ILA ou en habitation privée. Pour être parrainé, le projet de vie de la famille doit s'inscrire en Province de Liège, ce qui nous permet d'assurer un suivi de qualité.

3. Les adultes en famille ou isolés:

UNIQUEMENT avec titre de séjour. Les demandeurs d'asile en cours de procédure ne font pas partie du programme pour l'instant car nous souhaitons nous focaliser prioritairement sur l'intégration des migrants dont le sort est décidé, et travailler ainsi sur le long-terme.



Les migrants adultes
ayant obtenu
un titre de séjour



- Famille avec enfants.
- Adulte isolé (+ de 21 ans)
- JENA (de 18 à 21 ans)
- Protection subsidiaire — 1 an renouvelable
- Statut de réfugié — 5 ans renouvelable

> ne convient pas aux adultes en cours de procédure d'asile.

Les MENA/JENA
en cours de procédure
ou avec statut



- MENA (*Mineur étranger non accompagné*)
 - en cours de procédure
 - statut de séjour obtenu
- JENA ayant introduit leur demande avant 18 ans

8.2.3

LE PARRAINAGE MENA

Qu'est-ce qu'un MENA ?

MENA = Mineur Étranger Non Accompagné

Ils ont de 12 à 17 ans... Presque 18 parfois. Ils ont fui leur pays seuls, sans leurs parents qui se sont sacrifiés pour tenter de leur offrir un peu de sécurité et un avenir meilleur. Ils ont alors pris cette fameuse route de l'exil pendant des mois, non sans mal. Certains se demandent encore comment ils sont vivants. Dans leur regard, on retrouve parfois l'innocence de l'enfance, le besoin d'être câliné, l'insécurité. On y voit surtout l'inquiétude, l'angoisse, le manque, l'attente insupportable de passer devant un juge qui statuera sur leur sort.

L'isolement est une des plus grandes difficultés à laquelle les jeunes réfugiés doivent faire face. L'éloignement du pays d'origine, de la famille et des amis, le mode de vie, la langue, la culture sont de véritables barrières.

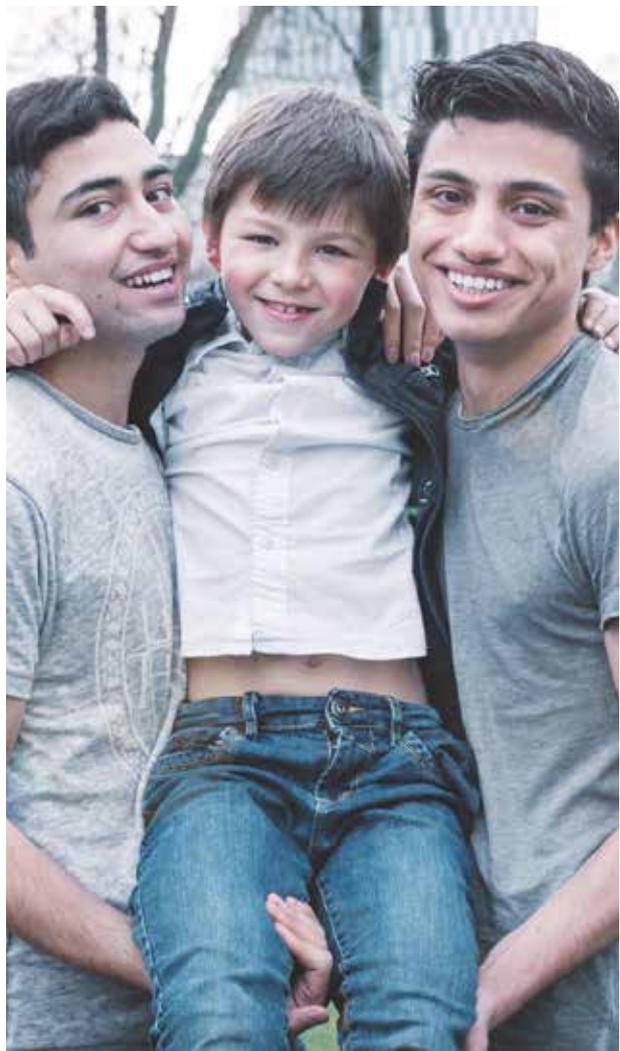
Le manque de moyens financiers, l'impossibilité de travailler et donc d'avoir accès au confort, à la dignité ou tout simplement la dépendance vis-à-vis d'un processus administratif qui va conditionner toute leur existence les plongent souvent dans le plus grand désarroi.

La procédure de demande d'asile, souvent trop longue, est vécue comme une épreuve supplémentaire et ajoute au trauma déjà vécu. La situation géographique des centres souvent isolés ne facilite pas les choses.

Lorsque la procédure aboutit à un avis négatif, le jeune est dans l'incompréhension la plus totale et s'effondre littéralement. Quand par contre elle se concrétise par l'obtention d'un titre de séjour après de nombreux mois, ce qui devrait être une délivrance se traduit en un second parcours du combattant :

trouver un logement, effectuer les démarches administratives pour obtenir un revenu d'intégration, assumer les tâches du quotidien, continuer son parcours scolaire et l'apprentissage du français, trouver une nouvelle école, se familiariser avec nos valeurs et nos coutumes.

En dehors du soutien du tuteur désigné, peu de soutien est mis en place actuellement et pourtant cette phase de post accueil est un enjeu sociétal majeur.



8.2.4

EN QUOI NOTRE PROGRAMME

AMÉLIORE-T-IL LES CONDITIONS DE VIE DE NOS FILLEUL(E)S ?

Le parrainage offre une (re)connexion avec la société et brise cet isolement. Il permet de créer des liens allant de la famille nucléaire au réseau des connaissances jusqu'à la société en général. Il donne un soutien et un accompagnement qui favorise l'élaboration et la mise en place d'un projet de vie à tous les niveaux (*études, formations, professions et loisirs*) faisant passer ainsi l'intégration d'un niveau théorique légal à une expérience humaine enrichissante et gratifiante.



8.2.5

QUEL EST LE RÔLE DU PARRAIN/MARRAINE D'UN RÉFUGIÉ (FAMILLE, ADULTE, MENA) ?

Un parrain, une marraine **Live in Color**, ce n'est pas quelqu'un qui fera les choses « à la place de », ce n'est pas quelqu'un qui va soutenir financièrement mais c'est une personne sur qui compter, qui pourra accompagner, accorder son amitié et un peu de son temps.

Encadré par l'association **Live in Color**, le rôle des parrains/marraines sera de :

- Entretenir un contact régulier avec son/sa filleul(e) à raison de minimum trois après-midis par mois en plus de contacts téléphoniques ou via les médias sociaux ;
- Inclure son/sa filleul(e) à la vie familiale et sociale ;
- Soutenir son/sa filleul(e) au niveau scolaire avec l'encadrement de **LIC** ;
- Aider son/sa filleul(e) dans la recherche d'un logement selon ses disponibilités (avec le soutien de **LIC**) ;
- Aider son/sa filleul(e) à s'installer (avec le soutien de **LIC** et de nos partenaires) ;
- Soutenir son/sa filleul(e) dans ses démarches administratives ;
- Signaler tout manquement ou défaillance des acteurs sociaux et réagir dans l'intérêt du jeune avec sa casquette de citoyen engagé ;
- Faciliter l'intégration de son/sa filleul(e) et bâtir des ponts avec la société d'accueil en aidant à découvrir son quartier et ses habitants par exemple ;
- Favoriser l'apprentissage du français.

Devenir parrains/marraines ou filleuls/filleules, c'est avant tout :

- Vivre une expérience humaine enrichissante et pleine de sens ;
- Miser sur « **le mieux vivre pour tous** » et l'ouverture à la différence ;
- Favoriser l'intégration dans une ville où il fait bon vivre ensemble ;
- S'enrichir de la multiculturalité dans le respect de tous ;
- Créer des liens d'amitié hors du commun ;
- Avoir accès à des activités interculturelles :
rencontres citoyennes, festivités locales, cours de français.



MÉTHODOLOGIE & ENCADREMENT

Au fil des expériences de parrainages, nous affinons notre méthodologie et mettons en place des procédures efficaces. Les contacts avec les tuteurs, les centres d'accueil, les CPAS et ILA (*Initiatives Locales d'Accueil*), déjà établis, nous permettent de promouvoir notre parrainage auprès des réfugiés.

Avec une communication professionnelle, nous motivons les citoyens à poser leur candidature. Dossiers complets et entretiens individuels sont alors réalisés ainsi qu'une formation de 4h obligatoire (*parcours du migrant, rôle du parrain, portée de l'engagement, procédures sur le terrain...*) pour les candidats parrains.

Pour les candidats filleuls, un atelier obligatoire d'une journée par groupe de 12 personnes maximum est mis en place dans l'objectif d'informer correctement sur ce qu'est le parrainage et ce qu'il n'est pas. Cet atelier nous donne également la possibilité d'observer et de mieux connaître chaque candidat, ses attentes et ses besoins afin de déterminer si ce programme est fait pour lui et, dans ce cas, lui trouver le parrain/marraine le plus adéquat.

Le matching et les présentations parrain/marraine et filleul(e) clôturent cette phase de sélection.

Phase 1

La candidature parrain/citoyen



- Une séance d'information sur le programme de parrainage citoyen/réfugié
- Un dossier de candidature complet
- Un extrait de casier judiciaire modèle II
- Une formation au parcours et au programme migratoire
- Un entretien individuel

La candidature filleul/réfugié



- Un dossier de candidature complet
- Un atelier d'une journée
- Un entretien individuel

Phase 2

Le Matching et la signature de la convention



Les présentations parrain/filleul

L'encadrement Live in Color au quotidien



NOTRE ENCADREMENT

Le travail de **Live in Color** ne se limite pas aux présentations et au matching. C'est d'ailleurs ici que le suivi professionnel des parrains/marraines et des réfugiés devient le plus capital.

En effet, nous leur offrons :

- Une permanence sociale pour citoyens et réfugiés : un accompagnement social, juridique, linguistique, socio-professionnel > *informer, écouter, conseiller et suivre les parrains et autres acteurs* ;
- Un groupe de discussion mensuel parrain/marraine et un groupe Facebook privé ;
- **LIC** academy et ses ateliers éducatifs pour MENA ;
- Des activités interculturelles (*brunch, café-rencontre, événements...*) ;
- Des collectes et dispatching de dons matériels et partenariat avec la Ressourcerie ;
- Un réseau de professionnels, associations partenaires, relais/citoyen ;
- Des cours de FLE ;
- Une assistance à la recherche de logement et à l'installation ;
- Des cours de citoyenneté ;
- De l'orientation scolaire ou socio-professionnelle ;
- Un suivi de première ligne par un psychologue.

Accompagnement « spécial MENA » :

- Accompagnement spécial semi-autonomie avec **LIC**, le parrain/marraine et le tuteur ;
- Possibilité de devenir famille d'accueil (*renvoi vers Mentor Escale*) ;
- Des modules pédagogiques spécifiques pour les MENA ou pour les jeunes adultes.



8.2.8

QUELS SONT LES RÉSULTATS

DE NOTRE PROJET DE PARRAINAGE ?

Une première évaluation du parrainage est réalisée après 4 semaines.

Ces moments-clés permettent aux jeunes et aux parrains/marraines de verbaliser leur vécu. L'écoute est privilégiée ainsi que l'instauration d'une relation propice à l'apaisement mais également à la réceptivité des premières consignes, règles et autres instructions.

Un questionnaire est également soumis aux parrains/marraines et aux jeunes 3 mois après leur rencontre.

L'intégration doit être pensée comme un processus, un cheminement initié par la personne immigrée et la société d'accueil. Il s'agit de permettre à cette personne de trouver sa place dans une nouvelle société par le biais de diverses modalités telles que la participation à la vie sociale, culturelle, sportive et économique. Chacun a son rôle à jouer dans ce processus, c'est pourquoi responsabiliser et impliquer les citoyens ne peut qu'être gage de succès. Nous le constatons tous les jours au travers de cette formidable aventure humaine vécue au travers de notre programme de parrainage citoyen/réfugié.

Au 31 décembre 2017, nous comptons :

- 67 parrainages MENA
- 11 parrainages JENA
- 18 parrainages ADULTES ISOLÉS
- 68 personnes en FAMILLE

Soit 164 personnes encadrées par nos soins !

Actuellement, 54 MENA, 18 ISOLÉS et 22 personnes en famille sont en procédure de demande de parrainage.

À ce jour, de véritables liens se sont créés. Les résultats sont très positifs pour l'intégration, mais aussi pour la cohésion sociale et le dépassement des préjugés. Notre programme de parrainage citoyen/réfugié est le socle même de l'interculturalité.

Autour de ce programme se développe une sensibilisation de la population au travers de toute une série d'évènements-rencontres, notamment nos séances d'information et nos formations au parcours migratoire pour les citoyens.

En 2017, grâce à notre reconnaissance comme opérateur du parcours d'intégration en Région Wallonne, nous continuons à contribuer à une société où l'intégration et la cohésion sociale sont primordiales.



PRIORITÉS	OBJECTIFS	MÉTHODE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Favoriser le mieux vivre ensemble malgré les différences pour une vie sociale harmonieuse pour tous	Sortir de l'isolement les réfugiés de notre ville Faciliter les contacts interculturels	L'intégration doit être vue comme une interaction de 2 entités. Tendre la main à l'autre accélère et facilite inévitablement le processus. Organiser des moments de rencontre et des événements interculturels	Est-ce que chacune des parties se sent à l'aise et épanouie dans la relation ? Est-ce que les principes de base sont bien respectés ? Comment sont-ils appliqués ?
	Éviter le repli communautaire	Les réfugiés sont invités à découvrir le fonctionnement de notre société et ses spécificités en bénéficiant d'un accompagnement citoyen étroit.	Est-ce que l'apprentissage du français et la future autonomie du réfugié sont bien favorisés et souhaités par les 2 parties ? Les réfugiés participent-ils volontiers aux activités ?
	Promouvoir la citoyenneté et l'engagement des citoyens	Les parrains/marraines ont également la possibilité de devenir des citoyens actifs et engagés qui participent à l'harmonie dans leur commune. Ils sont formés et suivis dans leur engagement.	Est-ce que chacune des parties a bien installé un climat de coopération et d'entraide en favorisant l'élargissement du réseau du réfugié ? Est-ce que chacune des parties respecte la culture et les croyances de chacun ?







9.

SEMI-AUTONOMIE DES MENA & JENA



9.1

LE CONTEXTE

À l'issue positive de leur procédure de demande d'asile, sans aucune préparation, s'il y a accord du tuteur, les jeunes de plus de 16 ans ont la possibilité de quitter le centre d'hébergement où ils vivaient en collectivité et sont amenés à devenir autonomes. En effet, s'ils ne sont pas en ILA ou dans un logement social supervisé, ces jeunes doivent alors prendre en charge tous les aspects majeurs de leur existence en vivant seuls dans un logement individuel.

LIC a décidé de mettre sur pied, un suivi personnalisé sous la forme d'un programme de semi-autonomie pour ces adolescents de 16 à 21 ans grâce notamment à l'aide de citoyens engagés. Ces jeunes sont soutenus dans toutes leurs obligations quotidiennes, leurs projets (*scolaire et/ou professionnel*), dans la gestion de leur budget...

9.2

LES ACTEURS DU PROJET & LES CONDITIONS D'ACCÈS

Qui sont les acteurs de la semi-autonomie et leur rôle ?

- le jeune MENA ou moins de 21 ans ;
- le tuteur et un référent volontaire spécifique ;
- **Live in Color** ;
- le CPAS ou SADA (*Service d'Accueil des Demandeurs d'Asile, antenne spécifique du CPAS*) ;
- la marraine et le parrain du jeune.

Ce projet s'adresse uniquement aux mineurs (MENA) et aux moins de 21 ans (JENA) qui sont parrainés depuis plus de 3 mois et dont le suivi avec le jeune est concluant. La motivation et la collaboration du jeune ont été évaluées positivement et les rôles de chacun sont bien connus et définis.

Le parrain/marraine peut accompagner le jeune dans ce programme en duo avec **LIC**.

Une première évaluation de la situation est réalisée après 6 semaines.

La participation au projet est renouvelable tous les 6 mois jusqu'à 21 ans si souhaité.

Les contacts réguliers avec le jeune sont primordiaux. Celui-ci a rendez-vous tous les mercredis après-midi avec **Live in Color** durant les 2 premiers mois, sur rendez-vous à une fréquence adaptée aux besoins spécifiques de chaque jeune :

1^{ÈRE} PHASE : les 2 premiers mois = 1 rencontre par semaine

2^{ÈME} PHASE : les 2 mois suivants, un minimum de 2 fois par mois

3^{ÈME} PHASE : 1 fois par mois



9.3

LES OBJECTIFS

L'objectif principal est de soutenir le jeune réfugié dans sa nouvelle vie et dans sa prise d'autonomie. Grâce au programme de semi-autonomie proposé au tuteur, celui-ci peut envisager plus sereinement une éventuelle sortie du centre avant ses 18 ans.

La prise en charge en logement autonome doit conduire ces jeunes à :

- pouvoir gérer seul la bonne tenue et l'entretien du logement, et petit à petit, l'ensemble des obligations liées (*charges, poubelles...*);
- avoir de bonnes relations avec le voisinage ;
- savoir gérer progressivement leur budget (*paiement des factures, utilisation de netbanking, courses intelligentes...*);
- respecter les lois, les procédures administratives et les usages de la société dans laquelle ils vivent désormais ;
- pouvoir construire leur propre projet de vie scolaire et/ou professionnelle et en respecter les différents engagements ;
- pouvoir affronter les difficultés pour soi et les autres avec maturité et les autres ;
- s'ouvrir aux contacts extérieurs (*liens avec les autochtones, échanges sociaux mixtes et pas uniquement communautaires...*).

LES DOMAINES D'INTERVENTION

DU PROGRAMME DE SEMI-AUTONOMIE

1. Logement & installation

- Recherche d'un logement avec la contribution du jeune
- Signature du bail et explications des règles de vie à respecter (*respect des voisins, plus de bruit après 22h...*)
- État des lieux avec le jeune
- Nettoyage 1 X par semaine de l'appartement et tri des poubelles
- Visite du logement adaptée aux besoins du jeune

2. Gestion du budget

- Établissement avec le jeune du budget mensuel
- Formation au système bancaire européen et netbanking
- Mise en place des domiciliations et ordres permanents (*loyer, charges...*)
- Suivi des comptes et des dépenses (*extraits compte bancaire*) 1X par semaine

3. Suivi administratif :

- Démarches de base effectuées normalement par le tuteur : *CPAS, mutuelle, banque, assurance*
- Suivi et démarches administratives éventuelles
- Lecture et explications avec le jeune des courriers reçus

4. Scolarité & suivi scolaire :

- Recherche d'école et inscription (*Tuteur*)
- Mise en place de modules « *Apprendre à apprendre* »
- Mise en place du suivi scolaire individuel avec des volontaires **LIC**
- Suivi et tenue du journal de classe
- Signature des interrogations
- Réunions des professeurs
- Cours de FLE

5. Citoyenneté

- Module « *Sexuel, affectif et relationnel* »
- Module « *Vivre seul* »
- Module « *Les droits et devoirs en Belgique* »

6. Activités ludiques & pédagogiques

Les activités de loisirs permettent de redonner un certain goût de vivre à ces jeunes et familles, souvent marqués par des expériences traumatisantes et douloureuses.

7. Médical

- Prise de rendez-vous éventuels
- Suivi avec le jeune et/ou la famille
- Accompagnement aux rendez-vous si nécessaire



NOTRE MÉTHODE ET ENCADREMENT

Une personne de référence est désignée. Elle assure un suivi personnalisé du jeune ; il peut s'agir du parrain/marraine ou d'un autre volontaire renfort.

Un contrat d'engagement mutuel entre le jeune en semi-autonomie et LIC est établi.

Des rencontres hebdomadaires ont lieu entre le jeune et son référent au bureau de LIC (ou ailleurs) et au domicile du jeune afin de suivre celui-ci dans son organisation quotidienne vis-à-vis de :

- l'école : *viser le journal de classe, signer le bulletin et les interrogos, assister à la réunion de professeurs* ;
- du logement : *état d'entretien* ;
- de la gestion du budget ;
- de la santé.

Par l'intermédiaire de la personne référente, le contact est maintenu avec le jeune même en dehors des rendez-vous fixés. Chacun se montre disponible. Tous les moyens modernes sont bons (*sms, réseaux sociaux...*) dans le respect de la vie privée et de l'intimité de chacun.

LIC a tout d'abord un rôle d'accompagnement et d'écoute du jeune. LIC souhaite, au travers des diverses activités et programmes mis en place, favoriser l'intégration du jeune dans son nouvel environnement, notamment à la sortie du centre car c'est un moment difficile pour le jeune qui se retrouve isolé et face à de nombreuses épreuves à relever.

LIC peut être amené à jouer un rôle de médiateur, mais aussi à assurer une fonction de recadrage lorsqu'un partenaire (*école, propriétaire, famille de parrainage*) éprouve une difficulté.

LIC donne beaucoup d'importance aux notions de respect et de confiance. C'est grâce à ces deux préalables qu'un lien solide et sincère, propice aux confidences, se crée avec le jeune au fil du temps.

Évaluation & Résultats du jeune

L'évaluation des jeunes est permanente, et se réalise de manière informelle par le biais d'entretiens réguliers, mais aussi sur base des observations des volontaires. LIC personnalise son accompagnement en fonction de chaque jeune et de ses besoins.

LIC mise sur la transparence, le jeune est informé des appréciations de l'équipe, il prend totalement part aux décisions. Le projet de vie du jeune est envisagé avec lui. L'équipe l'aide et l'encourage, par exemple avec le soutien à la recherche d'emplois ou de formation, la création d'un cv, lettre de motivation, recherche d'activité, stage d'été...

Le projet élaboré par le jeune est réévalué régulièrement et ajusté si nécessaire.

LIC a pour objectif de favoriser l'auto-évaluation du jeune, la réflexivité et l'autonomie.

Notre évaluation porte sur le comportement du jeune et sur sa capacité à devenir autonome et à faire preuve de maturité dans les situations auxquelles il sera confronté.

LIC travaille de pair avec le tuteur, et le parrain et/ou la marraine.

À l'heure actuelle, 6 jeunes sont encadrés par ce type de programme. Les résultats sont concluants et confirment l'utilité de ce genre de programme.

Notre problème principal reste le décrochage scolaire, malgré la mise en place d'un accompagnement sur mesure dans ce domaine.

Le choc culturel s'opère dans tous les domaines, y compris celui de la scolarité, notamment à cause de ses exigences et ses particularités propres à la Belgique.

La tenue des logements ne semble par contre pas poser vraiment de problème.

Les jeunes font preuve d'un certain respect pour la tenue de leur studio et apprennent ensemble à cuisiner.

Le repli sur la communauté reste malgré tout d'actualité. Il reste toujours compliqué pour eux, malgré une bonne maîtrise de la langue, d'installer de véritables amitiés au sein de la communauté belge autochtone.

La gestion du budget n'est pas toujours facile. Il y a tout d'abord un vrai décalage qui s'opère entre le coût de la vie chez nous et dans leur pays d'origine. La volonté ou le devoir d'envoyer de l'argent très vite à la famille restée au pays représente un frein à la scolarité.

Nous sommes encore dans une phase test et à la recherche de davantage de soutien des pouvoirs publics pour développer cet accompagnement qui nous semble crucial tant en matière de prévention de la délinquance et de décrochage scolaire qu'au niveau du repli communautaire.









10^{LIC} ACADEMY



Nos contacts étroits avec les jeunes, les parrains/marraines et leurs familles ont rapidement mis en évidence certaines différences culturelles nécessitant des ajustements au niveau de l'éducation et de la citoyenneté.

Face au fonctionnement de notre société, les jeunes se sentent parfois perdus et ont besoin de plus de soutien pédagogique encore.

En collaboration avec d'autres professionnels, **Live in Color** a construit différents modules éducatifs abordant les thèmes suivants :

- Relations affective, sexuelle et relationnelle entre filles et garçons en Belgique
(en collaboration avec le *planning familial Collectif contraception, Liège*) — 1 matinée ;
 - Autonomie (*apprendre à gérer un budget, à réaliser des virements, tri des poubelles...*) — 3 X ½ journée ;
 - Atelier « *Apprendre à apprendre* »
Comment réussir mon année scolaire en Belgique ? – 2 matinées ;
 - Orientation socio-professionnelle. Études, CEFA et formation en alternance.
Qu'est-ce qui me convient vraiment ? – Module donné en individuel et sur-mesure ;
 - Les règles de base d'une vie en société, les droits et devoirs en Belgique ;
 - Accompagnement scolaire : *soutien scolaire, recherche de stage ou de travail d'étudiant, apprentissage du français, support dans les démarches administratives* ;
 - l'organisation d'activités ludiques mettant en présence les jeunes étrangers avec des jeunes « autochtones ». *Exemple : échange avec les rhétos de l'école St Servais.*
-







11 LIC & LE PARCOURS D'INTÉGRATION



LIC & LE PARCOURS D'INTÉGRATION DE LA RÉGION WALLONNE

Textes extraits du site de la Région Wallonne — Direction de l'Égalité des chances et de l'Intégration

« Les échanges et les migrations ont toujours existé et la Belgique n'échappe pas à la règle. Près de 10 % de sa population est d'origine étrangère et, d'après un rapport réalisé par l'UCL et le Centre Fédéral des Migrations, près d'1,2 million d'étrangers vivent en Belgique.

Le caractère incontestablement multiculturel de la Belgique — et de la Wallonie — pose des défis et des enjeux qui ne cessent d'enflammer les débats, suscitant des réactions antinomiques allant de l'accueil (*richesse culturelle, apport économique, rajeunissement de la population...*) au rejet (*discrimination, racisme, peur...*). »

L'action régionale en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère a pour objectif l'intégration des personnes, en favorisant :

- l'égalité des chances ;
- la citoyenneté ;
- la cohésion sociale dans la perspective d'une société interculturelle ;
- l'accès des personnes aux services publics et privés ;
- leur participation sociale et économique.

La politique wallonne d'accueil et d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère repose sur de nombreux acteurs.

Aux côtés de la DG05, les huit Centres Régionaux d'Intégration sont notamment chargés de développer, de mettre en œuvre et d'organiser le Parcours d'intégration des primo-arrivants en Wallonie.

Les Initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère sont des opérateurs publics ou des

ASBL qui travaillent avec un public de personnes étrangères ou d'origine étrangère et développent une méthodologie et une pédagogie spécifique par rapport à ce public.

En 2017, **Live in Color** a répondu à un appel à projets ouvert à toutes les associations et peut ainsi participer officiellement, aux côtés des opérateurs agréés, à la mise en place du parcours d'intégration.

Qu'est-ce que le Parcours d'Intégration ?

L'objectif du Parcours d'intégration est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, de les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et de faciliter leur intégration sur le territoire.

Lors de la commande de son titre de séjour de plus de trois mois par l'administration communale, l'étranger primo-arrivant reçoit un document d'information et est orienté vers le bureau d'accueil le plus proche de son domicile.

La volonté de la Wallonie étant de permettre à chacun de bénéficier du soutien et de l'aide adéquate afin de favoriser son intégration dans son nouveau cadre de vie. Le parcours d'intégration wallon reste accessible à toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.

L'ensemble du parcours d'intégration est gratuit.

Le Parcours d'Intégration est structuré en 4 axes :

- un module d'accueil qui se compose d'une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique et d'un bilan social individuel qui permet un premier accompagnement en fonction des besoins exprimés (*logement, santé, emploi, famille, loisirs...*) ; pris en charge par les CRI ;



- 120 h min. de formation en langue française (*si nécessaire*);
- 20 h min. de formation à la citoyenneté;
- une orientation vers le dispositif d'insertion socio-professionnelle en fonction des besoins.

Le primo-arrivant est tenu de suivre le Parcours d'Intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prolongé) à dater de la signature de sa convention d'accueil.

Qui est concerné par le parcours d'intégration des primo-arrivants ?

Toute personne étrangère qui séjourne en Belgique depuis moins de trois ans et qui dispose d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé définit les personnes visées par l'obligation et celles qui en sont dispensées.

Ne sont pas visés par l'obligation de suivre le Parcours d'intégration :

- les étrangers inscrits dans les registres communaux avant le 28 avril 2014 (*date de l'entrée en vigueur du Décret*);
- les étrangers ressortissants d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace Économique Européen et de la Suisse, ainsi que les membres de leur famille.

Live in Color, opérateur de formation en 2017 :

La formation à la langue française :

Live in Color est habilitée à dispenser les formations de FLE (*français langue étrangère*) prévues dans la convention d'accueil. Nous dispensons 260 heures de cours sur une période de 8 mois maximum.

Notre formatrice à la langue française possède un diplôme adéquat et une expérience utile en qualité de formateur en FLE de plus de 20 années. Un test de positionnement est réalisé avant chaque module ainsi qu'un test d'évaluation. Une attestation est délivrée au primo-arrivant lorsqu'il a suivi le nombre d'heures obligatoire selon la réglementation en vigueur.

La formation à la citoyenneté :

Live in Color est également habilitée à dispenser une formation à la citoyenneté.

Ces cours se déroulent sur une période de 8 semaines maximum et comportent un minimum de 20 h de formation. Les formateurs à la citoyenneté possèdent un titre pédagogique et une expérience utile de trois années minimum en formation d'adultes.







12.

INTERCULTURALITÉ
& SENSIBILISATION
À LA DIFFÉRENCE



RÉCAPITULATIF DE NOS ACTIVITÉS DE 2017

Sensibilisation et information

Communication vers les citoyens candidats volontaires :

En 2017, nos séances d'information ont attiré et sensibilisé près de 400 citoyens liégeois et travailleurs sociaux.

- 15 janvier 2017 :
Séance d'information au Centre d'accueil de Manhay
— 7 travailleurs sociaux participants.
- 9 février 2017 :
Séance d'information à l'attention des tuteurs
— 22 tuteurs participants.
- 9 mars 2017 :
Séance d'information et appel aux nouveaux volontaires
— 22 participants.
- 15 mai 2017 :
Séance d'information dans la commune de Olne
— 12 participants.
- 21 mai 2017 :
Séances d'information au salon du volontariat de Liège
— 58 participants.
- 31 mai 2017 :
Séance d'information au Centre d'accueil de Ligneuville
— 10 participants.
- 31 mai 2017 :
Séance d'information au Centre d'accueil de Fraipont
— 24 travailleurs sociaux participants.
- 7 juin 2017 :
Séance d'information au cercle Kiwanis principauté de Liège
— 20 participants.
- 17 juin 2017 :
Séance d'information à Eupen, Rotenberg
— 33 participants.
- 23 juin 2017 :
Conférence des CPAS de Liège
— 33 participants.
- 7 septembre 2017 :
Séance d'information au centre d'accueil de Bovigny
— 10 travailleurs sociaux.
- 7 novembre 2017 :
Soirée info parrainage dans les bureaux de LIC
— 42 participants.
- 7 décembre 2017 :
Soirée info parrainage dans les bureaux de LIC
— 37 participants.
- + Informations et sensibilisations informelles sous forme de brunch, lunch ou apéro
— environ 800 participants.

Nos modules de formation

« Parcours migratoire & Parrainage »

Il s'agit d'une formation de 4 heures qui vise à familiariser le citoyen avec le parcours migratoire et ses spécificités, la procédure d'asile, le rôle des différents intervenants, le programme de parrainage dans ses moindres détails. 98 citoyens ont été formés à ces thématiques durant l'année 2017.

Nos événements interculturels ont rassemblé près de 800 participants

Brunchs, lunches, apéro, nos événements se déclinent en festivités qui mettent à l'honneur l'interculturalité et la convivialité. Ils sont ouverts à tous sur réservation. Les thèmes et animations permettent de découvrir d'autres cultures et de rencontrer d'autres citoyens du monde vivant dans leur ville.

- 5 Mars :
Irak à l'honneur — Brunch irakien et découvertes de l'Oud avec un musicien irakien
— 82 participants.
- 2 avril :
Brunch de Pâques
— 39 participants.
- 7 Mai :
Brunch afghan et musique afghane
— 125 participants.
- 23 juin 2017 :
Auberge espagnole & Ramadan



— 169 participants.

- 1^{er} octobre 2017 :
Jogging - équipe LIC au 10 km de Liège
— 40 participants.
- 1^{er} octobre 2017 :
Brunch interculturel au restaurant le Labo 4 à Liège
— 178 personnes.
- 25 novembre 2017 :
Soirée Thanksgiving avec le Kiwanis Principauté Liège
— 165 participants.
- 6 décembre 2017 :
Activités Saint Nicolas et vente de 1200 assiettes du Grand Saint.

Nos sensibilisations à la différence et au parcours migratoire dans les écoles ont tenu en haleine près de 150 étudiants.

- 31 janvier 2017 :
(In)formation dans une classe de promotion sociale adultes CESI (rue Darchis 20 à 4000 Liège) : *Migration, procédure de demande d'asile et actions citoyennes. Présentation suivie d'une séance de questions ouvertes.*
- 24 mars 2017 :
Séance de sensibilisation à l'école secondaire
— 4^{ème} année de Saint Luc, Liège.
- Octobre 2017 :
Première séance de sensibilisation à l'école secondaire - 6^{ème} année
— Saint Servais, Liège.
- Octobre 2017 :
Deuxième séance de sensibilisation à l'école secondaire - 6^{ème} année
— Saint Servais, Liège.
- 22 décembre 2017 :
Sensibilisation LIC au Collège Providence à Herve + petite vidéo — Collège Providence à Herve.

+ Plusieurs centaines de publications d'articles sur Facebook et/ou le site internet.

Groupes de travail et volontaires

En 2017, nous avons pu bénéficier de l'aide de 174 volontaires attachés aux différentes équipes : *école des devoirs, récré éducatives, cours de français, soutien scolaire, aide administrative, traduction, aide juridique, soutien logistique.*

Fin 2017, nous comptons plus de 3100 followers sur notre page Facebook.

En plus des volontaires et de ces followers, notre réseau nous a permis de bénéficier du soutien de près d'une soixantaine de propriétaires solidaires et d'une centaine de donateurs de matériels et biens divers.

8 réunions des groupes de travail de volontaires ont également eu lieu ainsi que 10 conseils d'administration.

Permanences sociales

Plus d'une centaine de bénéficiaires ont pu résoudre leurs problèmes ou trouver de l'écoute et de l'attention au travers de nos permanences sociales.

Les activités éducatives et socioculturelles proposées aux réfugiés

- Théâtre : pièce écrite par des étudiants : *sensibilisation à l'Afrique dans une classe de 2^{ème} maternelle - école du Sartay Embourg*
— 23 enfants.
- 23 janvier 2017 :
Avant-première du spectacle « La Damnation » de Faust - Opéra de Liège.
- Samedi 28 janvier 2017 :
Initiation au Basket organisée par Liège Panthers et la Sauvegarde Familiale, suivi d'un match des Panthers.

- Février 2017 :
« La Forêt sacrée », projection suivie d'une discussion ouverte à propos des mutilations génitales - *la Cité Miroir*;
- Participation au festival Ciné Palestine du 8 au 16 mars à Liège ;
- De juillet à fin août 2017 :
Les classes de FLE d'été : *8 semaines de français en immersion à destination des MENA*
— 27 participants ;
- 8 activités ludiques à destination des MENA (*bowling, musée, cricket, cinéma...*)
— 27 participants ;
- L'école des devoirs et les cours individuels ont permis à 53 enfants de bénéficier d'un soutien scolaire indispensable ;
- 4 juillet 2017 :
Découverte du festival des Ardentes
— 10 participants MENA.

Participation à des groupes de travail et plateforme de réflexion

« Accueil des réfugiés à Liège » - Sous-commission Habitat du Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège :

Établissement de partenariats entre les différents acteurs à propos des difficultés concernant le logement, établissement du droit à l'aide sociale, l'accompagnement social, l'interprétariat et la scolarité.

À l'initiative du CPAS de Liège, avec la participation de la Ville de Liège, Fédasil, le Cripel, la Croix-Rouge de Belgique, Caritas International, le CIRE, l'Aide aux Personnes Déplacées, Cap Migrants, Point d'Appui, le Service Social des Étrangers, SAM (Service d'Aide aux Migrants), Le Monde des Possibles, Thaïs, le Setis Wallon, le CHR, Unia, le FOREM, La Bobine, TABANE, Habitat Service et Fleur.

« Campagne Propriétaires Solidaires » Sous-commission habitat du Plan de Cohésion sociale de la Ville de Liège

Réalisation d'une campagne visant à promouvoir la solidarité auprès des propriétaires frileux vis-à-vis des locataires émanant du CPAS à partir du territoire de la Ville de Liège. À l'initiative de la Ville de Liège, avec la participation du CPAS de Liège (cellule éco-logement et Relais logement), du Cripel, de la Croix-Rouge, Caritas International, Habitat-Service et RSPL.

Collaboration au projet « Liège, ville hospitalière »

Participation aux plateformes du Cripel (quatre fois par an)

- Citoyenneté
 - Services sociaux
 - FLE, Lutte contre le racisme et la discrimination
 - Insertion socio-professionnelle
-





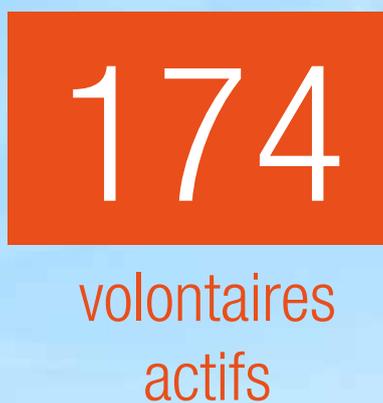
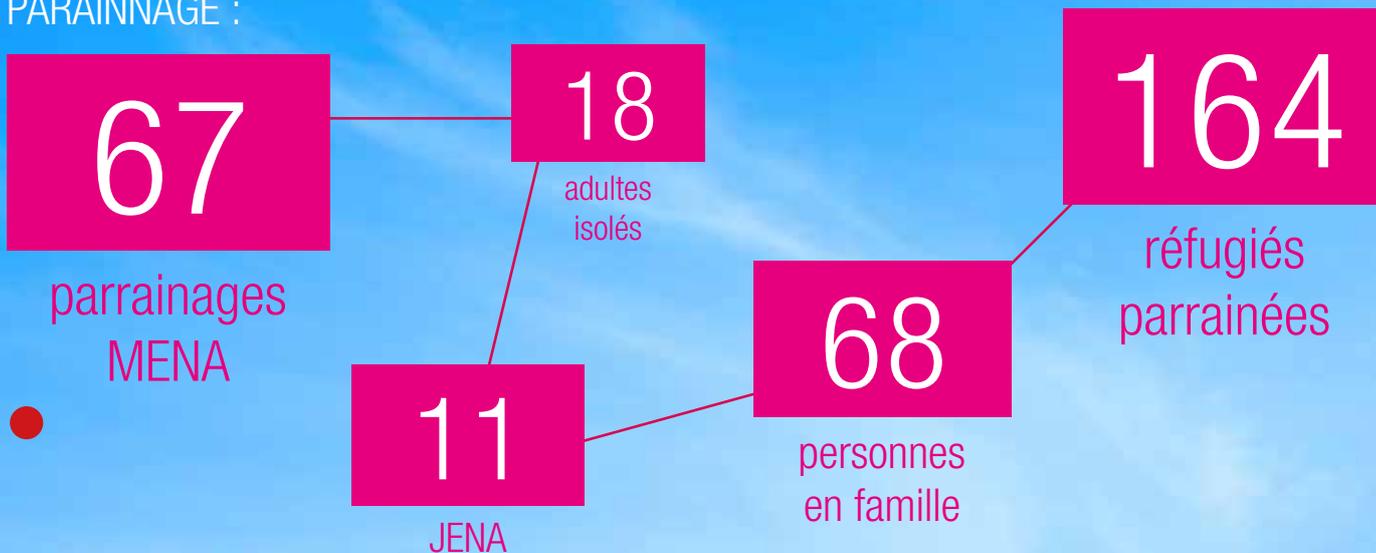


13 CONCLUSIONS



LIVE IN COLOR EN CHIFFRES...

PARAINNAGE :



100aine

de bénéficiaires
aux permanences
sociales

53

enfants
ont bénéficié d'un
soutien scolaire

23

tuteurs
collaborent
avec LIC

98

futurs parrains/marraines
ont suivi la formation
« parcours migratoire »

27

MENA
aux classes d'été
de FLE

24

réfugiés adultes
en classes
de FLE

10

Conseil
d'administration

10

MENA
au festival
des Ardentes

5

parrains/marraines
devenus famille
d'accueil

2017. ET DEMAIN ?

- Plus de 150 volontaires actifs mettent leurs compétences professionnelles et leur réseau bénévolement au service de l'association et des groupes de travail respectifs. Cela donne une approche totalement professionnelle, bien que basée en grande partie sur le volontariat de citoyens très représentatifs de la société.
2018 : améliorer la coordination et les formations des volontaires.
- Plus de 3000 personnes nous apportent leur soutien ponctuellement.
2018 : continuer de rallier des sympathisants sur Facebook et ailleurs. Nous luttons ainsi activement contre les amalgames, les préjugés et le développement du racisme.
- Environ 170 réfugiés parrainés dont 67 MENA (*jeunes mineurs isolés*) et 11 JENA (*- de 21 ans*) encadrés par LIC.
2018 : nous ambitionnons de réaliser 60 parrainages supplémentaires avec une priorité donnée aux MENA et aux enfants en famille. Pour ce faire, nous revoyons le programme de parrainage des familles qui nécessitent des réaménagements.
- Près de 200 parrains et marraines en couple ou non accompagnent les réfugiés adultes ou mineurs au quotidien.
2018 : ce nombre pourrait passer à 300 parrains/marraines, certains parrainages se faisant à plusieurs.
- Un nouveau programme de « *Vie en semi-autonomie* » des jeunes réfugiés mineurs isolés à la sortie des centres a été testé avec quelques jeunes.
2018 : compte tenu du test très concluant de 2017, nous espérons obtenir des fonds supplémentaires pour développer ce programme. C'est une urgence sur le terrain.



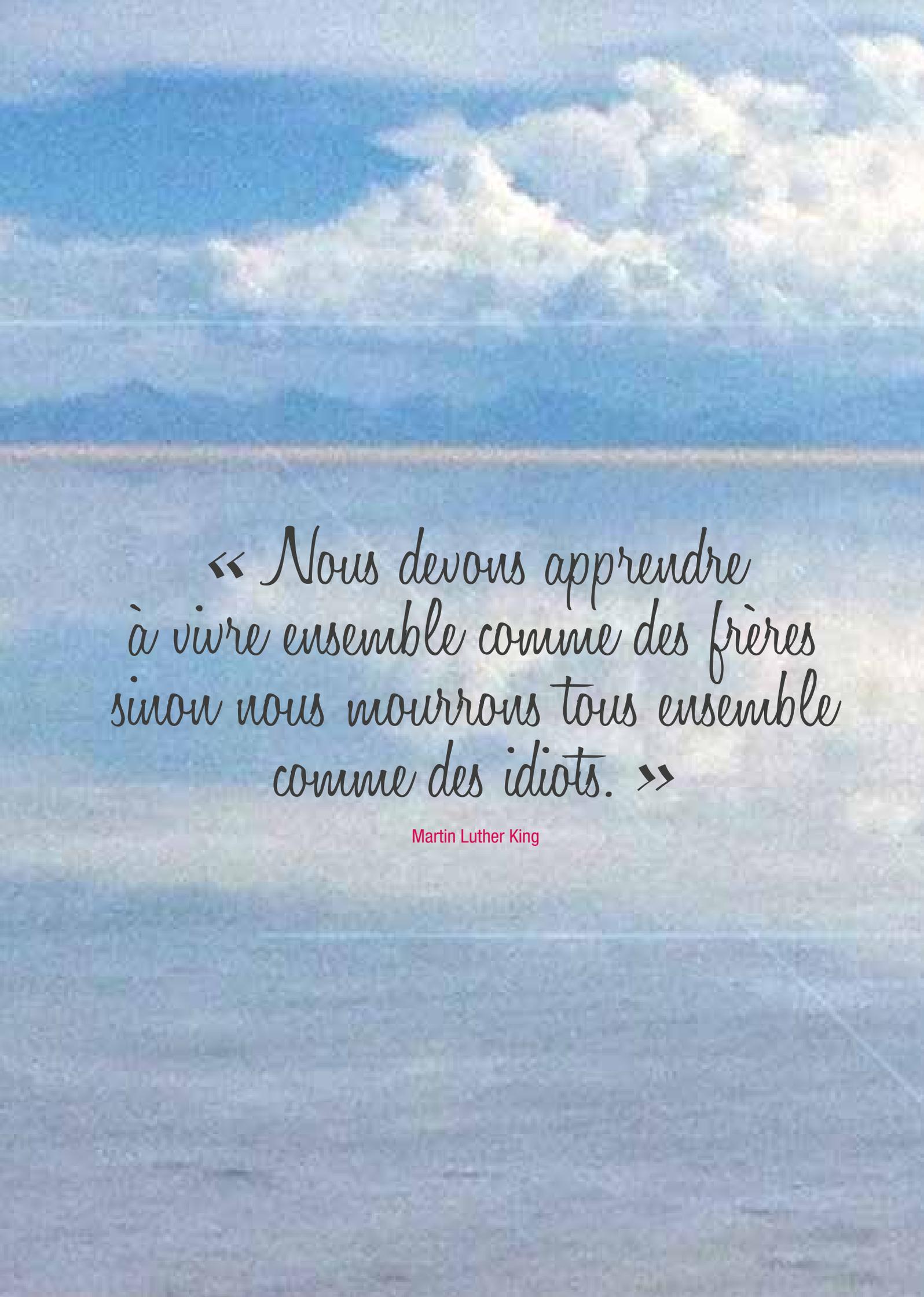
- Depuis la création de notre programme de parrainage, nous avons pu affiner nos méthodes et élargir notre offre à un plus grand nombre, mais aussi mettre en place des critères d'évaluations et des procédures de sélection plus professionnelles encore. Nous avons ainsi développé un modus operandi pour chaque type de parrainage (*MENAs, familles, isolés*), établi un planning régulier mensuel pour les séances d'informations citoyennes, les formations des candidats parrains et filleuls, les groupes de discussions et les permanences sociales. Un calendrier est également établi pour toutes nos activités interculturelles de l'année.
- En effet, au-delà du coaching, le parrainage s'élargit jusqu'au niveau sociétal par le biais de toutes les activités et modules organisés par LIC (*récréatives éducatives, école des devoirs, événements socio-culturels ou sportifs...*).
- Nos formations thématiques à l'attention des parrains et filleuls, par exemple un module d'éducation affective et sexuelle avec la collaboration d'un planning familial de Liège, nous permettent d'être très réactifs aux besoins et demandes spécifiques du terrain. En 2018, d'autres modules éducatifs verront le jour.
- Nous avons donné, dans les écoles, dans un objectif didactique, quelques sensibilisations/(in)formations sur la différence, le parcours migratoire et nos actions citoyennes...

2018 :

Vu le succès rencontré et la demande toujours plus accrue, nous envisageons de professionnaliser davantage encore cette approche et de multiplier par 2 ou par 3 le nombre de nos interventions.

Nous souhaitons :

- développer et améliorer notre permanence juridique. Nous constatons que trop souvent le demandeur d'asile n'a pas bénéficié d'une préparation suffisante avec une approche culturelle spécifique;
- augmenter le nombre d'heures de cours de FLE si nous pouvons obtenir davantage de subsides de la Région wallonne. La demande étant énorme.
- sensibiliser le public à la situation des migrants LGTB. Des contacts seront pris avec des associations existantes en vue d'élaborer un module éducatif.
- mieux intégrer les femmes étrangères qui restent encore trop souvent isolées au sein de la cellule familiale. Un véritable travail d'émancipation doit être mené. Des contacts seront pris avec des associations et réseaux de femmes entrepreneures afin de monter un projet constructif dans le respect de la culture de chacune.



« Nous devons apprendre
à vivre ensemble comme des frères
sinon nous mourrons tous ensemble
comme des idiots. »

Martin Luther King



**Live in
color** ASBL



Live in color

ASBL

CITOYENNETÉ · HUMANITÉ · SOLIDARITÉ
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Live in Color ASBL

Quai des Ardennes, 110 - 4031 Liège
Tél : 0465 40 12 12 ou 0496 55 69 85

✉ info@lic-org.be   liveincolorasbl

BE70 001 76375 3525
BCE 633 510 760

www.liveincolorassociation.com